Envoyé en préfecture le 06/10/2026
Reçu en préfecture le 06/10/2026
Publié le
ID : 035-213503121-20260921-088_26-DE

Département d'Ille-et-Vilaine Commune de Saint-Senoux Saint Senoux	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2026**
MEMBRES En exercice : 19 Présents : 14 Votants : 18 Pouvoirs : 4 **DATES** Convocation : 17/09/2026 Affiché le : 25/09/2026	L'an deux mil vingt-six, le vingt-et-un septembre, à dix-neuf heures et trente minutes, Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Senoux, dûment convoqué, s'est réuni en session publique ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances en Mairie, sous la présidence de Delphine HINRY, Maire. **Présent.es** : HINRY Delphine, LAIR Maryline, TEXIER Nicolas, COUËPEL Anne-Marie, BOITEAU Christophe, BESSON Robert, DEFAY Christine (départ après le point 5., pouvoir à Yvane DELAUNAY), DELAUNAY Yvane, REBELLE Laetitia, QUINQUET Héloïse (départ après le point 7.), WALTER Georgia, CAOUS Anne-Lucie, AFFRES Hamilton, BOUGE Vincent **Absent.es** : THÉZÉ Éric, ESNAUD Bernard, Hélène FLOC'H, David DUPONT, HELSTROFFER Bruno **Pouvoirs** : THÉZÉ Éric à BOITEAU Christophe, ESNAUD Bernard à HINRY Delphine, Hélène FLOC'H à WALTER Georgia, David DUPONT à QUINQUET Héloïse **Secrétaire de séance** : LAIR Maryline

Délibération n°088.26

➢ **Objet - Prestation d'infographie et de distribution de la feuille mensuelle**

Madame le Maire informe le conseil municipal de la nécessité d'assurer la conception graphique, la mise en page et la distribution régulière de la feuille mensuelle d'information municipale.

Ce support constitue un outil important d'information et de communication auprès des habitants. Il permet notamment de diffuser les actualités de la commune, les informations relatives aux services municipaux, aux événements et manifestations ainsi qu'aux différents projets communaux.

Afin de garantir une présentation claire, homogène et attractive du document, tout en assurant sa diffusion régulière auprès de l'ensemble des administrés, il est proposé de faire appel à un prestataire spécialisé pour les prestations d'infographie et de distribution.

Madame le Maire propose ainsi au conseil municipal de retenir la prestation comprenant la réalisation graphique et la mise en page de la feuille mensuelle ainsi que sa distribution dans les boîtes aux lettres des habitants de la commune.

Flavie ROUDET propose une prestation globale qui s'élève à 378 euros HT par numéro, soit 453,60 euros TTC, pour une diffusion mensuelle, pour une durée d'un an (soit 11 numéros).

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité (18 voix pour) décide :

- de valider l'offre Flavie ROUDET pour un montant de 378 euros HT par numéro, soit 453,60 euros TTC, pour 11 numéros, soit un an, portant le montant total à 4158 € HT, soit 4989,60 € TTC,
- de donner tout pouvoir à Madame le Maire pour la mise en œuvre de cette décision.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
Delphine HINRY

MAIRIE DE St-SENOUX
35580